



REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

CONVOCAION AU CONSEIL MUNICIPAL

Je vous informe que la prochaine séance du Conseil Municipal se réunira en salle du conseil :

Le jeudi 5 février 2026 à 18h00

Aux Adrets de l'Estérel, le 30 janvier 2026

Ordre du jour :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
3. Compte-rendu de l'exercice des délégations données au Maire par le Conseil Municipal
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
4. Personnel communal – Mise en place de l'Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Election (IFCE)
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
5. Personnel communal- Création au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'Adjoint Administratif à temps non complet pour une durée inférieure au mi-temps et autorisant le cas échéant le recrutement d'un agent contractuel.
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
6. Comité Communal Feux de Forêt (CCFF)– Convention relative à l'accès et l'intervention des bénévoles des Réserves Communales de Sécurité Civile (RCSC-CCFF) sur les communes limitrophes
(Rapporteur : MARTEL Isabelle)
7. Convention de mise à disposition à la Commune du terrain cadastré section D n°67
(Rapporteur : HEMAIN Richard)

8. Urbanisme/foncier – Acquisition d’une partie de la parcelle B n° 1248
(Rapporteur : HEMAIN Richard)

9. Frais de transports scolaires - Remboursement de la participation financière de la commune aux familles Adréchoises
(Rapporteur : HOUPLON Sylvain)

10. Budget communal – Adoption d’un Règlement Budgétaire et Financier (RBF)
(Rapporteur : KAPHAN Régis)

Questions diverses.

**Le Maire,
Jean-Pierre KLINHOLFF**

